

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr. par an, 16 par 6 mois, 8 par 3 mois. Poste: 35 fr. par an, 18 par 6 mois, 10 par 3 mois.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal, en envoyant un mandat sur la poste, chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

annonces, la ligne: 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 75 c.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 NOVEMBRE

Chronique générale.

LES COMBINAISONS MINISTÉRIELLES.

D'après le National, voici de quelle façon le cabinet serait modifié, toujours sous la présidence de M. Brisson:

M. de Freycinet, Sadi-Carnot, Demôle, Campenon, resteraient titulaires de leurs portefeuilles; M. Goblet irait à l'intérieur, M. Allain-Targé à l'agriculture; M. Lockroy serait nommé à l'instruction publique et aux beaux-arts, M. de Lanessan au commerce et aux colonies. Quant au ministère de la marine, que l'amiral Galiber abandonnerait, aucun choix ne serait encore arrêté; le nom de l'amiral Cloué seul aurait été jusqu'ici mis en avant.

Voici en quels termes M. Lockroy a exposé ses idées dans la réunion d'avant-hier:

« La République joue sa dernière carte, il ne faut pas la jeter au hasard. Il est nécessaire que les républicains trouvent un terrain d'entente pour former une majorité de gouvernement, et il n'y a pas de temps à perdre. Il faut se mettre à l'œuvre, toute affaire cessante, pour relever le prestige du régime républicain.

« N'oublions pas que les élections sénatoriales ont lieu dans deux ans, et que, si nous n'avons pas d'ici là réglé la question coloniale et rétabli l'ordre dans nos finances, ces élections pourraient être en grande partie réactionnaires, ce qui serait un coup mortel pour la République.

« Ce qu'il faut surtout éviter, ce sont les discussions irritantes telles que la mise en accusation de M. Jules Ferry, l'expulsion des princes, etc. Il faut dans tous les cas trouver une majorité qui repousse énergiquement toutes ces propositions, dont l'adoption jetterait le trouble dans le pays et achèverait de déconsidérer le régime républicain. »

« Certains journaux républicains, pour donner la mesure sans doute de leur amour de la liberté, excitent en ce moment le gouvernement à l'expulsion des Princes dont la famille a fait la France et qui lui ont même donné leur nom, celui du Duché de France, le patrimoine propre de leurs ancêtres, il y a plus de mille ans, avant même qu'ils ne devinssent Rois de France.

« Nous n'avons qu'une réponse à leur faire: qu'ils y aillent. »

« Ils avaient la semaine dernière une excellente occasion.

« Le chef de la Maison Royale de France se trouvait à Eu, entouré:

1° De tous les Princes de son Sang;

2° De plus de quarante têtes couronnées, Souverains et Princes de l'Europe;

3° Des représentants officiels des plus grandes puissances et des plus illustres Monarchies;

4° De 50,000 paysans normands et picards, attirés à Eu, non point par la curiosité, mais par l'affection, la reconnaissance et le dévouement le plus complet.

« Si, au lendemain de votre scélérat expulsiion, vous voyiez tous les Souverains de l'Europe retirer leurs ambassadeurs et mettre la France en quarantaine, n'en soyez point surpris.

« Elle joue un si grand rôle la France sous la République!

« Ajoutez-y donc cette expulsion dont vous parlez tant sans oser la faire. Le lendemain vous serez à l'index de l'Europe et, en expulsant les descendants de ceux qui ont fait la France, de ceux dont 69 ancêtres sont tombés sur les champs de bataille et qui ont eux-mêmes versé leur sang pour la patrie, vous ne ferez que précipiter les événements nécessaires et hâter l'heure certaine où ceux qui s'appellent France viendront sauver la France et la relever définitivement. »

UN CANARD. — On lit dans le Matin:

« Les princes d'Orléans auraient tenu récemment un grand conseil politique, afin de désigner le candidat des droites monarchiques... »

AU TONKIN. — Le ministre de la guerre prétend toujours n'avoir point de nouvelles de la marche du général de Négrier.

On attend depuis cinq jours un télégramme du général de Courcy annonçant le succès de la division placée sous les ordres du général de Négrier.

GRANDS SUCCÈS CONSERVATEURS.

Deux succès électoraux à l'actif du parti conservateur:

Voici le résultat du scrutin pour l'élection d'un conseiller général dans le canton de Givors (Rhône):

M. Prenat, maître de forges, conservateur, 4,768 voix (élus).

M. Lourd, républicain, maire de Givors, 4,612 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Picard, républicain, décédé.

C'est donc un siège gagné par les conservateurs.

Cette élection a une très-grande importance, comme le fait remarquer le Gaulois, dans l'entrefilet suivant:

« Jusqu'à ce jour, ce canton était représenté par un républicain. La place semblait d'autant plus imprenable que Givors est une ville industrielle ouvrière de huit mille âmes, entourée de hameaux peu peuplés, depuis longtemps travaillée par les républicains.

« Malgré cela, M. Prenat, maître de forges, candidat conservateur, a été élu par près de 200 voix de majorité, contre M. Lourd, républicain, maire de Givors.

« Au lendemain des élections législatives et de la lutte vive engagée par les conservateurs, cette élection a une grande portée pour notre parti dans le département. »

Dans le canton de Mollien-Vidame (Somme), M. de Louvencourt, conservateur, est

élu conseiller d'arrondissement; son concurrent était M. Plé, républicain.

FRAUDES ÉLECTORALES.

On a commis dans l'élection d'Ille-et-Vilaine un certain nombre de fraudes électorales qui seront signalées à la Chambre.

Des ouvriers de Rennes ont voté deux ou trois fois pour les candidats républicains, dans des sections différentes, et ils s'en sont vantés.

Nouveau besoin de nos bâtiments dans les parages éloignés.

On annonce d'Haïti que, par suite des mauvais procédés du gouvernement haïtien à l'égard des colonies étrangères, les représentants français et anglais ont réclamé l'envoi de navires de guerre dans les eaux haïtiennes.

PETITS-POUCETS.

La petite pièce avant la grande. Les couloirs du Palais-Bourbon sont très-hantés de deux à cinq heures. Des députés, des journalistes, des gens de bourse y échangent force propos.

Jusqu'ici rien de bien précis ne se dégage de ses conversations. Aujourd'hui cependant une idée paraissait faire son chemin: celle d'une réunion prochaine des « jeunes et nouveaux députés ». Il ne s'agirait, pour le moment, que d'organiser un groupe non parlementaire des nouveaux arrivants. On s'efforcera plus tard de se mettre d'accord sur certain nombre de mesures dont les « jeunes » tiendraient à honneur de prendre l'initiative.

On a déjà baptisé les jeunes du nom de la féerie en vogue, Les Petits-Poucets. Mais bien qu'ils aient chaussé les bottes de l'ogresse républicaine, on ne croit pas qu'ils aillent bien loin.

M. le baron Tristan Lambert, ancien député, écrit dans la Défense de Seine-et-Marne:

famille à la petite paroisse, car elle ne redoutait pas que Guillaume vint l'y chercher sous les yeux du baron.

Tout cela ne se fit pas sans luttes et sans douleur. Où serait le mérite de la vertu, si elle ne coûtait pas un rare effort à ceux qui la pratiquent? Mais Antoinette trouvait dans sa piété sincère, non pas cette piété spéculative qui se contente de dire: Seigneur, Seigneur! mais cette piété pratique qui pénètre dans les actes et imbibé pour ainsi dire la vie tout entière, la force morale dont on a besoin au milieu des difficultés de l'existence. La prière jaillissait tout naturellement de son âme pieuse, et, comme elle demandait tout à Dieu, elle obtenait tout de lui en retour. Elle lui découvrait les frémissements de son cœur, les mystères de joie ou de douleur qui remplissaient son âme. Elle demandait pour elle la résignation, et pour un autre la grâce du retour.

— Ah! s'il connaissait le don de Dieu, se disait-elle, comme tout lui serait facile! S'il venait, lui aussi, abaisser comme tant d'autres son front orgueilleux dans la poussière du lieu saint, s'il laissait tomber une seule larme d'amour ou de repentir sur les dalles sacrées, il me semble que je n'aurais rien à désirer!

Au commencement d'octobre, la vie changea de face à la Roche-Noire. La famille de Lansac vint remplir la promesse qu'elle avait faite d'une visite

en Bretagne, et le château fut bouleversé de fond en comble. Le joyeux frou-frou de la soie et de la gaze se fit entendre dans l'austère demeure. Le grand salon s'illumina brillamment chaque soir. Il y eut des sauteries intimes où tout le noble voisinage fut convié, de splendides repas, de plantureux soupers au retour de la chasse. On chassait la grosse bête et le loup, et quelle fête c'était quand le museau du féroce animal était cloué dans la cour des écuries! Quel triomphe d'augmenter les glorieux trophées de chasse du vestibule! Tout le long des vieux lambris se plaçaient, année par année, les dépouilles les plus glorieuses: daims, chevreuils, cerfs à la ramure magnifique, sangliers aux défenses redoutable. Des inscriptions en gros caractères disaient le nom du victorieux et le jour de la victoire. Il y en avait qui remontaient déjà loin:

« Dix-cors, à la Brèche-du-Loup (forêt de Rennes), par M. le baron François de Guitry en 1754. »

« Solitaire abattu par M. le baron Henry de Guitry, à la chasse du roi, forêt de Rambouillet, route des Princes, le 30 novembre 1829. »

Et après tant d'autres, tout près de la porte, bien en évidence, une fine tête de chevreuil, artistement montée avec les lignes suivantes:

« Brocart tué par Guillaume de Guitry, âgé de quinze ans, au carrefour de la Sauvagine. »

Tout le monde avait parlé de ce grand exploit dans le pays. Le jeune Nemrod en herbe avait été acclamé, fêté par tous, même par son père, qui aimait à voir en son fils le courage et l'adresse héréditaires chez les Guitry. Contrairement aux petits prodiges qui ne tiennent guère d'habitude les promesses de leur enfance ou de leur jeunesse, Guillaume était devenu un tireur hors ligne. Chaque année, il prenait part à des chasses aristocratiques où se déployait une pompe presque royale, et il se livrait avec une furie toute française à cet ardent plaisir, qu'il mettait au-dessus de tous les plaisirs. Mais, à ce moment de son histoire, Guillaume ne chassait pas; il ne sortait même plus, de peur de rencontrer quelque promeneur égaré dans les environs de la vieille tour, et il aurait ignoré les promesses des hôtes de la Roche-Noire, si, par malheur, Lebihan ne lui avait pas apporté un jour quelques livres fournis par Antoinette, et enveloppés, sans qu'elle y prit garde, dans un numéro du Journal des Chasseurs.

L'exilé lut avec un sentiment amer le brillant récit de ces fêtes des bois où sa place n'était plus marquée.

« La semaine a été bonne pour les équipages de M. le baron de Guitry, disait la feuille cynégétique. La meute, composée de quatre-vingts chiens, a empaumé la voie d'un énorme ragot du poids de cent kilogrammes, et, après un courre très-brillant

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE PAR MARIE MARÉCHAL.

C'était une raison vaillante qu'Antoinette. Elle savait regarder les choses en face, et ne se berçait pas de chimères.

— Peut-être veut-il mieux qu'il en soit ainsi, dit-elle en quittant son oncle. Lorsque Guillaume aura repris la vie mondaine, il oubliera sans doute la pauvre cousine des mauvais jours. A quoi bon, alors, ces espérances trompeuses? Moi, je n'attendrai jamais à me déintéresser de son bonheur; mais pour le reste (le reste, c'était son avenir, ses douces illusions), il est plus sage de ne pas compter.

Elle reprit sa vie quotidienne, ses travaux, ses visites aux malades et aux pauvres, ses complaisantes causeries, tout enfin, sauf ses promenades au bord de la mer. Elle les remplaça par des stations plus fréquentes à l'église, non pas de la laïesse, mais une autre située dans l'intérieur des terres, où elle n'allait jamais autrefois. Le dimanche seulement, elle accompagnait sa

chiques à la présidence de la République.»

Le Monck désigné serait le baron Plichon, ancien ministre de l'empire, libéral.

Ce choix se passe de commentaires. L'honorable M. Plichon sera, à coup sûr, fort surpris de l'entreprise que les princes d'Orléans méditent contre lui. Mais si la nouvelle, au dire du *Matin*, se passe de commentaire, quels commentaires ne pourraient-ils pas faire, en revanche, à propos du journal qui l'édite sérieusement?

Il n'y a là qu'un canard, et nous lui coupons les ailes sans façon.

(Le Moniteur.)

La Société française de secours aux blessés militaires a fait célébrer, lundi, à Paris, à Saint-Philippe-du-Roule, une messe commémorative pour le repos des âmes des soldats morts pendant la guerre de 1870-74. L'autel était décoré de drapeaux tricolores, de drapeaux à la croix rouge sur fond blanc disposés en trophées.

Les ministres de la guerre et de la marine s'étaient fait représenter à cette imposante cérémonie.

En tête de la nombreuse assistance, se tenait M. le duc de Nemours, président de la société de secours.

Le Comité des Dames était représenté par sa présidente, la princesse Czartoryska; sa vice-présidente, la maréchale Niel. Plusieurs dames membres du comité qu'étaient pour les blessés militaires: la duchesse de Fezensac, la vicomtesse Benoist d'Azy, la baronne de Pages, la comtesse Sérurier, la générale de Biré; M<sup>me</sup> Augustin Cochin, Paul Biolley, Péan, Etcheverry, l'amirale Fourichon. Les résultats de cette quête ont été fructueux.

À la sortie du service, une ovation sympathique a été faite, sous le parvis de l'église, à M. le duc de Nemours.

#### DÉPART POUR LE TONKIN.

On lit dans le *Nouvelliste du Tarn*, du 29 octobre:

« Un détachement composé de 480 hommes, appartenant au 143<sup>e</sup> de ligne et aux divers régiments des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps qu'on avait concentrés à Albi, partira vendredi, à cinq heures du matin, sous le commandement d'un capitaine, d'un lieutenant et d'un sous-lieutenant, pris dans le 143<sup>e</sup>.

« On sait que ces 480 hommes vont reconstituer le bataillon du 143<sup>e</sup> détaché au Tonkin, que les combats et les maladies ont dépeuplé et qui ne compte que quelques soldats, affaiblis, d'ailleurs, par les fatigues, les maladies et les privations de toutes sortes.

« Le départ de ce détachement n'aura pas lieu, avec le cérémonial qui a marqué les autres départs. Il ne sera pas accompagné à la gare par la musique, drapeau en tête. C'est en quelque sorte *incognito* qu'il se mettra en route. Est-ce que le gouvernement de la République espère encore faire croire aux populations qu'il n'y a au

Tonkin ni expéditions militaires, ni choléra, ni fièvres, et qu'il n'y envoie plus de renforts ? »

Les 480 hommes dont parle notre confrère sont donc partis vendredi, 30 octobre, pour le Tonkin.

Eh bien ! confrères républicains, quand nous annonçons ces envois avant les élections et que la préfecture les niait, qui donc mentait ?

Le prince siamois Choosai, accompagné d'une suite nombreuse, est arrivé à Saïgon le 24 septembre pour conférer avec le gouverneur.

Les Siamois sont très-inquiets. Ils craignent que la France ne les abandonne comme elle a abandonné la Birmanie qui résista pendant tant d'années aux Anglais parce qu'elle comptait sur notre assistance. Les Birmanis ne demandaient pas mieux que de vivre sous notre protectorat, mais la République a préféré le Tonkin qui vaut quatre fois moins et dont la résistance nous coûte si cher.

#### INCURIE ET NÉGLIGENCE.

Le 8 mai dernier, le maire de Clichy recevait la lettre suivante :

« Médéa, 6 mai 1885.

» 2<sup>e</sup> bataillon d'Afrique (départ).

« Veuillez annoncer à la famille du nommé Dubois (Amédée-Eugène), que ce militaire a disparu pendant les journées des 28, 29 et 30 mars dernier, au Tonkin.

« Ce renseignement nous a été transmis par dépêche ministérielle du 23 avril 1885.

« Le capitaine commandant le dépôt,  
» SCHAMBERT. »

MM. Joly et Marquez, adjoints, prévirent la famille Dubois. La disparition au Tonkin, c'est la mort. Les infortunés parents de Dubois prirent le deuil de leur fils perdu au service de la France. Le 2 août dernier, la mairie recevait la deuxième lettre suivante :

« L'officier-payeur Bagueroy, remplissant les fonctions d'officier d'état-civil à Chù (Tonkin), porte à la connaissance du maire de Clichy que le chasseur Dubois (Amédée-Eugène), disparu à Lang-Son, est rentré des prisons de l'ennemi, le 19 juillet et est actuellement présent au 2<sup>e</sup> bataillon d'Afrique. Prévenir la famille. »

M. Joly, maire, porte cette heureuse nouvelle aux parents éplorés, qui arrachent leurs vêtements de deuil et versent des larmes de joie.

Mais, hélas ! le 19 octobre dernier, la mairie recevait une troisième communication ainsi conçue :

« Les membres du conseil d'administration du deuxième bataillon d'Afrique informent le maire de Clichy que les héritiers de Dubois (Amédée-Eugène), décédé le 29 mars 1885, à l'ambulance de Dong-Sung (Tonkin), pourront faire toucher une somme de

deux cent cinquante francs, ce qu'il pensait de Georges de Lansac.

— Peuh ! je n'en pense pas grand'chose, répondit le matelot. C'est un grand brun qui a l'œil et les cheveux noirs comme la plume d'un choucas, et qui jouit du désagrément de traîner derrière lui ce grand galonné qui m'appelait toujours le Breton là-bas, vous savez ? Oh ! mais ici, je lui ai dégoisé son affaire dès le premier jour, et je lui ai dit : « C'est pas tout ça, mon gars ; mais nous sommes ici, un tas de Bretons, pas plus patients qu'il ne faut, vous comprenez ? »

— Et il a compris ? demanda Guillaume, qui désirait prolonger cette conversation.

— Oh ! il a bien fallu ! Mais c'est égal, nous ne sommes pas une paire d'amis.

— Et ma cousine Antoinette ?

— Oh ! pour ce qui est de M<sup>lle</sup> Antoinette, vous comprenez bien, monsieur Guillaume, que ce garçon est avec elle d'une politesse premier numéro.

— Je ne te parle pas de Gilbert, mon ami. Je voudrais savoir si ma cousine s'amuse, si elle est gaie, si on est aimable avec elle.

— Quant à s'amuser, je crois bien que tout ça n'est pas trop dans ses idées, car elle n'a pas l'air plus gai qu'il ne faut. Mais si en est aimable pour elle, eh ! bien oui, par exemple ! Les demoiselles et leur frère sont toujours sur ses talons. Lui

35 fr. 26 cent. provenant des fonds particuliers appartenant à ce militaire. »

Le maire de Clichy télégraphia immédiatement à Médéa afin d'obtenir une certitude.

La dépêche partie depuis samedi reste encore sans réponse.

Incertitude plus cruelle que la plus funèbre vérité pour ce père et cette mère, auxquels on inflige les plus accablantes épreuves.

Quelle incurie, et quelle négligence !

#### LA CATASTROPHE DE PÉRIGUEUX.

Périgueux, 3 novembre.

Le travail de cheminement des galeries a été interrompu définitivement par ordre de M. Tournaire, à cause des dangers que présentait ce travail.

Le préfet, son chef de cabinet et le chef de la première division de la préfecture ont failli être pris dans un éboulement dans une galerie, et les ouvriers et les patrons ont constaté que le travail des galeries devait être très-long, qu'il présentait des dangers sérieux et que le résultat, d'ailleurs, en était problématique.

Après la visite du préfet et l'éboulement dont il a failli être victime, M. Gadaud, député, a voulu parcourir les galeries et a reconnu par lui-même l'impossibilité de continuer l'opération.

Ce matin, sur les bords du puits de forage artésien, de nombreuses personnes ont constaté qu'on entendait un bruit de pioches venant des mineurs ensevelis. L'émotion des assistants a été indescriptible. Le travail de forage des puits a été poussé avec une activité fébrile. Mais, depuis lors, on n'a plus rien entendu.

Au sommet de la colline, les travaux de forage continuent, mais l'outillage dont se servent les travailleurs étant insuffisant, il en résulte des temps d'arrêt véritablement regrettables. Deux mèches perforatrices sont seules alternativement employées et lorsqu'elles s'érouent il faut attendre qu'elles soient réparées pour reprendre le forage. La Compagnie d'Orléans met la plus grande activité à faire confectionner dans ses ateliers des mèches plus résistantes et en nombre suffisant.

Les ouvriers occupés au forage affirment également avoir entendu aussi eux des coups de marteau frappés en signe d'appel par les malheureux prisonniers. On n'a encore percé que quatorze mètres et, d'après les calculs, il faut arriver à une profondeur de soixante-dix mètres. On devrait avoir des machines à perforer dont se servent les mineurs de Jonzac. On va demain se servir de la dynamite.

#### ÉTRANGER

QUESTION D'ORIENT. — La Russie insiste toujours absolument sur le rétablissement du *statu quo ante* et la déposition du prince Alexandre, dont la conduite pleine de dupli-

cité a causé dans nos sphères officielles le plus pitoyable effet.

Le bruit court ici que la Porte désirerait, avant la conférence, adresser au préalable un *ultimatum* au prince Alexandre, le sommant de retirer ses troupes de la Roumélie-Orientale, de désavouer l'union de la Bulgarie et de la Roumélie et de rapporter le projet de l'union des deux pays qui doit être voté à Tirnova.

Au cas où le prince Alexandre refuserait d'obéir à cet ultimatum, la Porte est résolue à demander à l'Europe un mandat pour rétablir par la force la situation préexistante.

Les nouvelles arrivées de Sophia et de Philippopoli sont fort graves. L'esprit de soumission dont le prince Alexandre a témoigné au début semble avoir fait place à des velléités de résistance. La tâche de la conférence de Constantinople devient de plus en plus difficile.

Personne ne croit à la possibilité d'une intervention militaire de la Turquie; personne n'oserait la conseiller.

La population musulmane de la Roumélie se compose de 200,000 âmes; à la première apparition d'une armée turque, qu'elle fût ou non accompagnée de commissaires des puissances, les musulmans prendraient les armes et feraient subir aux Rouméliotes les traitements les plus odieux. La Porte, elle-même, recule devant les conséquences d'une exécution *manu militari*.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 novembre.

Il est certain que les achats du comptant ne sont pas interrompus: cela résulte de la différence entre les cours du comptant et ceux du terme. On a fait circuler en Bourse le bruit de l'entrée des Serbes en Bulgarie; mais cette nouvelle a été aussitôt démentie: le 3 0/0 est à 79.50, l'amortissable à 80.90, le 4 1/2 0/0 1883 à 107.65.

Le Crédit Foncier est à 1.295. Les vendeurs à découvert ont eu une déconvenue absolument méritée, selon nous. Ne trouvant pas sur le marché les titres qu'ils avaient à livrer, ils ont dû payer 8 fr. de déport. Aussi pourquoi vendre à découvert un titre de placement qui ne sort jamais des portefeuilles des capitalistes avisés?

Les obligations Foncières 1885 dont le tirage a lieu demain vont avoir à faire le second versement, puis six mois se passeront avant le troisième paiement. Ces longs délais permettent à l'artisan, à l'ouvrier même d'acquiescer, sans se gêner, une obligation qui peut, d'un seul coup, lui donner une fortune de 100,000 fr.

La Société Générale reste fixe à 450 fr. Le Panama toujours très-faible cote 387.50. La baisse sur le Crédit Lyonnais continue de façon à justifier toutes les appréhensions. Les artifices de comptabilité ne parviennent plus à masquer la situation réelle de cet établissement de crédit. On voit figurer sur tout des comptes de 43 millions que rien ne peut expliquer. Il n'est pas naturel qu'un établissement de crédit accumule 100 millions dans ses caisses. C'est, en tout cas, un acte de mauvaise administration.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer français sont cotées: l'Est à 793.75, le Nord à 1,500, l'Orléans à 1,292.50, l'Ouest à 840.

#### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

COTE DE LA LOIRE.

Cote observée le 4 novembre, 8 heures du matin: 3<sup>e</sup> 46. Eaux décroissantes.

Cote présumée pour le 5 novembre, 8 heures du matin: 3<sup>e</sup> 23. Eaux décroissantes.

Temps froid à Orléans. Eaux stationnaires à Orléans; croissantes à Menneton; décroissantes à Confolens et Argenton.

M. le capitaine Grœner, professeur d'allemand, que vient de perdre l'Ecole de cavalerie, était né en 1833 à Gougenheim (Bas-Rhin), s'était engagé le 15 juin 1854 et avait été nommé sous-lieutenant le 12 mars 1870. Il était capitaine du 27 octobre 1879. médaillé et chevalier de la Légion d'Honneur.

Samedi dernier, à la nuit, un individu suivait la route du Pont-Fouchard, conduisant au trot du cheval une carriole non dételée.

Arrêté par deux gendarmes, il frappa violemment son cheval pour tenter de s'esquiver. Ceux-ci l'ayant rejoint, l'un d'eux saisit le cheval à la bride et l'autre contraignit le conducteur à descendre.

Sommé de faire connaître son nom, il s'y refusa tout d'abord et finit par avouer qu'il

(A suivre.)

nommait Ballu, habitait Saint-Martin-de-la-Place, était marié et père de famille. Conduit devant le procureur de la République, puis écroué à la maison d'arrêt, il a été condamné à six jours de prison, 400 fr. d'amende pour avoir bravé la sommation de la gendarmerie, 40 fr. pour défaut de lanternes et 45 fr. pour absence d'une plaque sur sa voiture.

#### Avis aux conducteurs récalcitrants.

Les communes de Méron et de Saint-Just-sur-Dive avaient demandé la création, sur le territoire de cette dernière, d'une halte pour les voyageurs sur la ligne de Saumur à Montreuil-Bellay.

Le conseil supérieur des chemins de fer de l'Etat vient de rejeter cette demande malgré la subvention de 2,000 fr. offerte par les deux communes intéressées. (Patriote.)

**SOCIÉTÉS DE TIR.** — Le département de Maine-et-Loire compte 49 sociétés de tir : la Société de tir et de gymnastique d'Angers ; le 70<sup>e</sup> territorial, à Saumur ; les Tireurs choletais ; la Société de tir de Cholet (deux sociétés) ; celles de Segré, Feneu, Brissac, Mozé, Candé, Murs, Bécon, Saint-Clement-de-la-Place ; la Liberté, de Brain-sur-Aulthon ; la Fraternité, de Soulaives ; la Sentinelle, de Sainte-Gemmes-sur-Loire ; la Baugeoise, de Bauge ; l'Avenir, de Châteauneuf-sur-Sarthe ; la Lionnaise, du Lion-d'Angers ; l'Union des Robertistes, du Champ.

Notre compatriote, le vice-amiral Bégasse Dupetit-Thouars, préfet maritime à Cherbourg, a obtenu du ministre de la marine l'autorisation d'entreprendre des expéditions qui promettent d'être très-intéressantes.

Il s'agit de combiner les moyens de défense et d'attaque qu'offrent, d'une part, les garde-côtes cuirassés avec leur artillerie, et, de l'autre, les torpilleurs de la défense mobile avec leur matériel de torpilles et leur vitesse incomparable.

Le garde-côte le Vengeur va prendre armement à cet effet.

#### PÈLERINAGE AU TOMBEAU DE SAINT-MARTIN.

C'est le jeudi 12 qu'aura lieu le pèlerinage saumurois en l'honneur de saint Martin, apôtre de cette contrée et patron de la France.

Départ de Saumur par train spécial à 8 h. 30 et de Tours le soir à 5 heures. Prix : 4 f. 45 aller et retour. Les pèlerins peuvent facilement venir le matin par les lignes d'Angers et de Montreuil et s'en retourner le même jour. On est prié de se faire inscrire sans retard afin que M. l'abbé Nomballais, vicaire de Nantilly de Saumur, sache le plus tôt possible le chiffre approximatif des pèlerins.

La maison si hospitalière du Sacré-Cœur, en face de la chapelle de Saint-Martin, nous ouvrira ses portes comme les années précédentes.

#### LE DRAME DE TIERCÉ.

La semaine dernière, la population de Tiercé a été douloureusement émue par un drame des plus tristes.

Les époux Langlais, André, dont le mari était âgé de 30 ans et la femme de 25 ans, tenaient la ferme de la Mairie, à Tiercé. Ils éprouvaient la gêne dans leur ménage et cette situation leur causait à tous deux un profond chagrin. De leurs deux petites filles, l'une est souvent malade. Pour consoler les parents, M. le docteur Sigaud disait à la mère : « Appelez-moi dès que vous aurez besoin de mes services et ne vous occupez nullement de la question d'argent. » Malgré ce charitable encouragement de la part du médecin, la femme Langlais n'osait paraître devant M. Sigaud et, dès qu'elle rentrait dans sa voiture, elle se cachait pour n'être pas aperçue. La misère avait fait presque perdre la tête à cette malheureuse mère.

Le 26 octobre dernier, prise d'un violent accès de désespoir, elle alla se jeter dans une mare au Bourg-Joly ; on en retira son cadavre le lendemain.

La contagion du suicide gagna le mari, qui disparaissait dans la journée du 29 octobre.

Après bien des recherches, on trouva le lendemain son corps inanimé gisant dans une mare de sang le long d'une haie, à 400 mètres de la ferme. Le malheureux s'était

tiré un coup de fusil en pleine poitrine et la mort avait été instantanée.

(Journal de Maine-et-Loire.)

#### LES VICTIMES DU TONKIN.

Toujours des victimes de la politique coloniale!

On nous apprend la mort, au Tonkin, de M. L..., fils unique de M. le sous-chef de gare des marchandises de la Compagnie d'Orléans.

Ce jeune homme est mort des suites de fièvres dont il avait contracté le germe dans ce triste pays.

La douleur des parents est inénarrable.

Du département du Calvados, nous apprenons que le capitaine du Marais, naguère décoré pour sa belle conduite à Formose, vient de mourir à Phu-no-Quan (Tonkin), emporté par un accès de fièvre pernicieuse.

M. Henri du Marais s'était engagé comme volontaire pendant la guerre de 1870, alors que beaucoup d'autres, grands patriotes aujourd'hui, cherchaient prudemment un abri dans quelque bureau d'administration publique.

Depuis, il était passé en Afrique et y avait conquis tous ses grades : Il venait d'être nommé capitaine adjudant-major au 2<sup>e</sup> régiment étranger lorsque la mort l'a frappé.

M. du Marais était un officier intelligent et énergique, aimé de ses hommes et ayant l'estime et la confiance de ses chefs.

Tous les jours, de funèbres nouvelles nous parviennent de cette expédition funeste du Tonkin et jettent dans nos campagnes le deuil et l'effroi.

Vendredi, à Saint-Lager-sur-Rhône, le sieur C... apprenait que son frère, envoyé là-bas par la voie du sort, avait succombé depuis six semaines.

La triste nouvelle avait été retardée jusqu'à près les élections.

#### UN MEURTRE DANS L'ILLE-ET-VILAINE.

On lit dans le Journal de Rennes :

« La commune de Ploufragan est sous le coup d'une vive émotion provoquée par un meurtre qui a été commis dans une rixe entre militaires et civils. Les militaires, au nombre de 4 à 5, appartenant au 71<sup>e</sup> de ligne, après avoir fait de nombreuses libations, se sont pris de querelle à l'auberge surnommée La Riquette, tenue par la veuve Hamon, avec le fils de celle-ci, jeune homme de 20 ans.

» Le fils Hamon voulait, nous a-t-on dit, mettre à la porte les militaires qui, plus ou moins ivres, faisaient du tapage et troublaient les consommateurs. Les militaires se ruèrent sur Hamon, et l'un d'eux, déglainant, l'a si cruellement frappé de son sabre que le malheureux jeune homme a expiré quelques heures après.

» On nous dit que la sœur de Hamon, ayant voulu secourir son frère, a reçu d'assez graves blessures.

» Le militaire, principal auteur du meurtre, serait, dit-on, arrêté. La gendarmerie est allée à Ploufragan procéder à une enquête.

#### NANTES.

Dimanche, pendant la représentation de Guillaume Tell, au Grand-Théâtre, vers la fin du dernier acte, un courant d'air ayant fait agiter une toile en gaze dépendant des décors de la scène, cette toile a atteint la rampe allumée au fond et s'est enflammée tout à coup. Une certaine panique s'est emparée des spectateurs et l'épouvante s'est répandue dans la salle. Les employés et les pompiers ont de suite éteint ce feu et tout danger a disparu. Le rideau a été baisé quelques minutes, et le public, averti, a été rassuré. Le rideau a été ensuite relevé et le spectacle s'est terminé sans autre accident.

Il circule en ce moment, à Nantes, des pièces fausses de 5 fr., 2 fr. et 4 fr., à l'effigie de la République et portant le millésime de 4850. Ces pièces sont assez difficiles à reconnaître, le son et l'aspect étant exactement les mêmes que ceux des pièces réelles. Elles ne diffèrent que par le poids, qui est beaucoup inférieur.

La maison Georges Douesnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, prévient ses nombreux clients qu'elle a reçu pour la saison

d'hiver toutes ses conserves alimentaires, légumes, poisson, etc., et entr'autres des petits maquereaux à l'huile d'olive qu'elle vend 4 fr. 20 la boîte de 16 poissons, et des filets de harengs saurs préparés à la flamande et marinés à l'huile d'olive surfine de Nice, 60 c. la boîte de 15 à 16 filets. Ces deux articles sont recommandés aux gourmets.

#### Faits divers.

##### REMEDE CONTRE L'HYDROPHOBIE.

Le remède est composé d'une plante des steppes appelée en latin *genista fectoria*, en russe drakk (le genêt), qu'on doit avoir soin de cueillir pendant sa floraison; puis, après l'avoir entièrement séchée avec soin, on la réduit en poudre (feuilles, tiges et fleurs).

Manière de s'en servir :

Pendant trois jours de suite on donne au patient ou à l'animal mordu, chaque matin à jeun, une cuillerée à bouche de la poudre de cette plante. On la prend avec de l'eau, du thé, du pain, du vin ou n'importe quoi, pourvu que ce ne soit pas une substance salée.

Puis après neuf jours on répète la même dose encore une fois.

Aux enfants et aux petits animaux on doit diminuer la dose de moitié et même plus, selon la constitution et l'âge du patient.

Ce remède est resté longtemps un secret gardé parmi le peuple, mais grâce à un gentilhomme propriétaire, M. de B., habitant les bords du Volga, il a été révélé pour le bien-être du genre humain. Ce brave gentilhomme, avant de le livrer à la connaissance du public, l'a, ainsi que les membres de sa famille, administré à bien des malheureux et c'est seulement après 40 ans de pratique, pendant lesquels, des 400 cas, — qu'il a traités, — un seul seulement n'a pas réussi, tandis que 399 ont été guéris radicalement, — c'est alors qu'il s'est résolu à le porter à la connaissance universelle.

L'âge vénérable de ce bienfaiteur de l'humanité, son noble caractère et sa haute instruction sont des garanties que le remède est véritablement le produit d'une longue et consciencieuse étude et pratique; aussi grâce à lui ce remède sera un bienfait immense pour toute l'humanité.

(Extrait du journal russe le Novoy Vremia du 10/22 septembre 1885.)

\*\*

#### LES ISRAËLITES EN FRANCE.

Un journal allemand : Die Judische Presse, publie la statistique suivante :

« En 1789, le nombre des israélites à Paris atteignait à peine le chiffre total de 500. En 1806, ils étaient 3,000 ; en 1842, 42,000, et en 1872, 40,000. On estime que la population israélite dépasse actuellement, à Paris, le chiffre de 50,000. Comme exemple du progrès que fait la race israélite dans les diverses branches des services publics, les chiffres suivants, qui sont relatifs à l'armée, peuvent suffire. En 1824, l'armée comptait dans ses rangs un seul général israélite, le baron Wolff, un chef de bataillon et trois capitaines. En 1883, il y avait sous les drapeaux français 5 généraux israélites, 5 colonels, 9 majors, 25 chefs de bataillon, 90 capitaines, 89 lieutenants et 104 sous-lieutenants. »

\*\*

#### UNE MINE DE SAVON.

La mine de savon naturel devient une vérité. Les feuilles d'Amérique disent que plusieurs chasseurs, en parcourant les forêts de Cornig, en Ohio, avaient fait une halte au pied d'un mont rocheux. Ils y allumèrent un grand feu pour préparer leur repas.

La chaleur ayant détaché un fragment de pierre solide, ils ont été très-surpris de voir s'écouler par des fissures une substance gluante d'un jaune sale, ayant la consistance de la mélasse.

Après avoir recueilli une partie de cette substance, les chasseurs sont parvenus à arrêter l'écoulement. On dit que des échantillons ont été envoyés à tous les chimistes importants du pays, qui ont déclaré d'un avis unanime que cette substance était un savon presque pur.

Les hommes de science prétendent que ce dépôt doit provenir de la combinaison des lacs de potasse et des rivières d'huiles es-

sentielles qui se trouvent dans des cavernes souterraines en dessous des immenses couches de houille qui abondent dans l'Ohio du Sud.

Attendons-nous à voir prochainement sur les murs de Paris l'annonce d'une société d'exploitation, car on dit qu'il s'est formé une administration financière au capital de 200,000 dollars pour transformer en banknotes cette mine de savon naturel.

Journal mensuel de l'Enfance

#### LA JEUNE MÈRE

OU L'ÉDUCATION DU PREMIER ÂGE.

Fondé il y a douze ans par l'éminent docteur Brochard, qui traitait avec une compétence toute spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal La Jeune Mère a été honoré de nombreuses récompenses ; aujourd'hui, complètement réorganisé, considérablement étendu, notre journal est rédigé par un comité de médecins dont les travaux spéciaux sont fort appréciés des lecteurs.

Tous les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. — Un numéro spécimen est adressé franco à toute personne qui en fait la demande.

S'adresser aux bureaux de l'ECHO SAUMUROIS, 4, place du Marché-Noir, Saumur. — 6 fr. par an.

#### Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

Lundi 9 novembre 1885,

#### LA DAME BLANCHE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique de BOIELDIEU.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 5 novembre

Le Violoneux, opéra-comique en 1 acte, musique d'Offenbach.

LES CLOCHES DE CORNEVILLE, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique de Robert Planquette.

Samedi 7 novembre

Manon, opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, de M<sup>lle</sup>. Henri Meilhac et Philippe Gille, musique de Jules Massenet.

Demandez à Paris

Mon du PONT-NEUF Paris

CATALOGUE et les Gravures de Modes

Envoi FRANCO sur simple demande.

EXTRAIT DU CATALOGUE :

Pardessus 17<sup>fr.</sup> Complet 29<sup>fr.</sup>

Confortable. Supérieur.

Pardessus 36<sup>fr.</sup> Enfants 5<sup>fr.</sup>

Fouffure. Costume

FRANCO A PARTIR DE 25 FRANCS

La Maison du PONT-NEUF à Paris N'A PAS

de Succursale en FRANCE

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris  
« obtiennent mille guérisons par an. — terme moyen. »  
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

#### Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR

est un sirop dépuratif et réconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommès, Bâtonnets, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofuleuse et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**PRIX UNIQUE 3<sup>fr.</sup> 50<sup>LE</sup>** **VELOURS WINDSOR** **LARGEUR 0<sup>m.</sup> 60**  
**Mètre** **THE BRITISH VELVETEN C<sup>o</sup> (MANCHESTER)**  
**DÉPOT GÉNÉRAL : 38, Avenue de l'Opéra, 38, PARIS**  
 Envoi Franco dans toute la France contre Remboursement depuis 25 Francs  
 Pour la vente en gros, s'adresser au Gérant. — Tous les Mandats doivent être adressés à **M. SUTTON**, 38, Avenue de l'Opéra. — Envoi d'Echantillons franco sur demande.  
 Ce velours magnifique se distingue très difficilement du velours de soie de Lyon et coûte DIX fois moins cher. — Rapport direct de l'acheteur avec le fabricant.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.  
**A LOUER DE SUITE**  
 BELLE  
**MAISON BOURGEOISE**  
 Appartenant à M. Fougerey, à Saumur, route de Saint-Lambert.  
 S'adresser au notaire, ou à M. GIRARD, expert à Saumur. (832)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.  
**VENTE MOBILIÈRE**  
 Continuation de la vente après le décès de M. SAVATIER, à Baigneux, le dimanche 8 novembre 1885, à une heure.  
 ON VENDRA : bibliothèque, lits, commodes, piano, effets, pendules, chaises, armoire, tables et outils d'horloger. (833)

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.  
**VENTE**  
 AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,  
 Par suite de saisie-exécution,  
 Le samedi 7 novembre 1885, à 1 heure après midi,  
 A Saumur, place de la Bilange.

Il sera vendu : Un cheval poney, bai-brun, âgé de 9 ans, charrette anglaise, en très-bon état, harnais complet, fouets, lanternes, coffre en bois blanc, chèvre à graisser, seau, broches, fourche et autres objets.  
 On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.  
 Le commissaire-priseur, PROUX. (834)

**A LOUER**  
**UNE PETITE MAISON**  
 Fraîchement restaurée  
 Avec JARDIN et ÉCURIE, située rue Duncan, n<sup>o</sup> 7.  
 S'adresser à M<sup>me</sup> veuve FEBBU, rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 12. (827)

**A LOUER**  
 PRÉSENTMENT,  
 En totalité ou par parties,  
**MAISON**  
 Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,  
 Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.  
 S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOURBERT, au pavillon, rue des Capucins.

**A VENDRE**  
 DEUX TRÈS-JOLIS  
**PONEYS**  
 Avec ou sans harnais,  
 Taille 1-38, bai-brun, 5 ans, très-doux, se montent et s'attelent à un et à deux.  
 S'adresser à M. LÉON TOURET, rue d'Orléans, 53, Saumur. (817)

**A VENDRE**  
**JUMENT**  
 Très-douce, poil bai,  
 Âgée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1<sup>m</sup> 55.  
 S'adresser à M. VINCENT, buissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

**A VENDRE**  
**CROISÉES, PORTES et PLACARDS**  
 de toutes grandeurs.  
 S'adresser au bureau du journal.

**CIDRES**  
 Mayenne, Bretagne et Normandie  
 M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.  
 Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

UN MÉNAGE demande à se placer de suite. — Bons certificats.  
 S'adresser au bureau du journal.

**Fabrique de Chaudronnerie en tous genres**

**AUGUSTE BILLY**  
 Rue Nationale, 21, SAUMUR  
 A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'arrivant de faire ses achats pour la saison d'hiver, il possède tout ce qui se fait de nouveau et de confortable en articles de chauffage : Calorifères de toutes grandeurs et de toutes formes, Cuisinières de différents modèles, Poêles de tous prix, Chauffe-rettes, etc., etc.  
 Toujours seul possesseur à Saumur du grand FOURNEAU ÉCONOMIQUE à l'usage des Maisons Bourgeoises, Hôtels, Restaurants, système de Fourneaux ne dépensant réellement que moitié de combustible.  
 Ces achats, faits dans de bonnes conditions, lui permettent de vendre le plus bas prix possible.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR.  
 Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

**SANS PALAIS** **DENTS** **NI CROCHETS**  
**Léon A. Fresco**  
 68, quai de Limoges,  
**HOTEL DU BELVÉDÈRE**  
**SAUMUR**  
 Extraction, Aurification - Prix modéré.

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :  
**LA CHASSE**  
 2<sup>e</sup> édition ; Prix : 4 fr. 50  
 Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et DOUVÉE,  
 Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

**UN JEUNE HOMME** de 30 ans, muni de bons certificats, demande place comme cocher ou valet de chambre.

**ON DEMANDE un apprenti** pour une bonne Maison d'Épicerie de détail.  
 S'adresser au bureau du journal.

**M<sup>o</sup> DE NEUVILLE**, avoué à Saumur, rue du Temple, n<sup>o</sup> 11, demande de suite un petit clerc.

**M<sup>o</sup> LE RAY**, avoué, rue du Marché-Noir, n<sup>o</sup> 12, demande de suite un petit clerc.

**VICHY**  
 Administration - Paris, 8, Boulevard Montmartre  
**PASTILLES DIGESTIVES**, fabriquées à Vichy avec les sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.  
**SELS de VICHY pour BAINS**. — Un Bouleau pour un Bain.  
**SUCRE D'ORGE de VICHY**. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE.  
 Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**  
 Et d'Agriculture progressive réunis  
 29<sup>e</sup> ANNÉE  
 Paraissant tous les samedis  
**AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES**  
 6 fr. par an.  
 Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif aux principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.  
 Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.  
 Administration : 6, rue Cardinale et, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

**JOURNAL D'AFFICHES**  
 5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE  
 PARISSANT LE DIMANCHE  
 Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.  
 Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.  
 ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.  
 Saumur, imp. P. GODET.

Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.
3 1/2 % .....	79 65	79 80	Est .....	796 25	794 75	Obligations.			Gaz parisien .....	518	519
3 % amortissable .....	81 30	80 90	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1240	1232 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .....	507	506 50	Est .....	371	371 75
3 % (nouveau) .....	104 13	104 25	Midi .....	1180	1160	— 1865, 4 % .....	510	517 30	Midi .....	383 75	383 75
4 1/2 % .....	104 13	104 25	Nord .....	1500	1500	— 1869, 3 % .....	463	404 50	Nord .....	390	392
4 1/2 % (nouveau) .....	107 75	107 65	Océan .....	1307 50	1305 50	— 1871, 3 % .....	396	396 50	Orléans .....	382	382 50
Obligations du Trésor .....	515	515	Ouest .....	843 75	840	— 1875, 4 % .....	511	512 75	Ouest .....	380	380
Banque de France .....	4740	4740	Compagnie parisienne du Gaz .....	1453 75	1453 75	— 1876, 4 % .....	517	512 50	Paris-Lyon-Méditerranée .....	381	381
Société Générale .....	450	450	Canal de Suez .....	2010	2010	Bons de liquid. Ville de Paris .....	519	518	Paris-Bourbonnais .....	380 50	380
Comptoir d'escompte .....	972 50	970	C. gén. Transatlantique .....	470	472 50	Obligations communales 1879 .....	450	452	Canal de Suez .....	577	578
Credit Lyonnais .....	518	518	Russe 5 0/0 1870 .....	93	96	Obligat. foncières 1879 3 % .....	453	454			
Credit Foncier, act. 500 fr. .....	1300	1295				Obligat. foncières 1883 3 % .....	365	366 50			
Credit mobilier .....	200	200									

<b>Ligne d'Orléans</b> <b>DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.</b> 8 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 55 — matin (s'arrête à la Poissonnière) 9 — 13 — — omnibus-mixte. 1 — 25 — — soir. 3 — 32 — — express. 7 — 15 — — omnibus. 10 — 36 — — (s'arrête à Angers). <b>DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.</b> 8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. 8 — 21 — — omnibus. 9 — 37 — — express. 12 — 48 — — soir, omnibus-mixte. 4 — 44 — — omnibus. 7 — 4 — — omnibus (s'ar. à Tours) 10 — 24 — — express-poste. Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.	<b>SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY</b> <table border="1"> <tr><td>Mixte</td><td>Omn.</td><td>Omn.</td><td>Mixte</td><td>Mixte</td><td>Mixte</td></tr> <tr><td>matin</td><td>matin</td><td>matin</td><td>soir.</td><td>soir.</td><td>soir.</td></tr> <tr><td>Saumur. . .</td><td>6 05</td><td>7 24</td><td>8 40</td><td>1 15</td><td>3 50</td><td>7 45</td></tr> <tr><td>Chacé. . .</td><td>6 15</td><td>7 32</td><td>8 56</td><td>1 24</td><td>4 09</td><td>7 55</td></tr> <tr><td>Brézé. . .</td><td>6 23</td><td>7 39</td><td>9 10</td><td>1 32</td><td>4 13</td><td>8 03</td></tr> <tr><td>Montreuil.</td><td>6 39</td><td>7 52</td><td>9 27</td><td>1 46</td><td>4 30</td><td>8 19</td></tr> </table>						Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	matin	matin	matin	soir.	soir.	soir.	Saumur. . .	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Chacé. . .	6 15	7 32	8 56	1 24	4 09	7 55	Brézé. . .	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	<b>MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR</b> <table border="1"> <tr><td>Omn.</td><td>Mixte</td><td>Mixte</td><td>Omn.</td><td>Mixte</td><td>Direct</td></tr> <tr><td>matin</td><td>matin</td><td>matin</td><td>soir.</td><td>soir.</td><td>soir.</td></tr> <tr><td>Montreuil.</td><td>6 49</td><td>9 45</td><td>1 52</td><td>5 04</td><td>8 30</td><td>11 10</td></tr> <tr><td>Chacé. . .</td><td>7 04</td><td>10 10</td><td>2 08</td><td>5 20</td><td>8 46</td><td>»</td></tr> <tr><td>Chacé. . .</td><td>7 12</td><td>10 28</td><td>2 16</td><td>5 28</td><td>8 54</td><td>»</td></tr> <tr><td>Saumur. . .</td><td>7 23</td><td>10 39</td><td>2 28</td><td>5 40</td><td>9 06</td><td>11 39</td></tr> </table>						Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	matin	matin	matin	soir.	soir.	soir.	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	Chacé. . .	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»	Chacé. . .	7 12	10 28	2 16	5 28	8 54	»	Saumur. . .	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	<b>SAUMUR - BOURGUEIL</b> <table border="1"> <tr><td>Mixte</td><td>Mixte</td><td>Mixte</td><td>Mixte</td></tr> <tr><td>matin</td><td>matin</td><td>soir.</td><td>soir.</td></tr> <tr><td>Saumur. . .</td><td>8 26</td><td>8 31</td><td>12 48</td><td>4 44</td></tr> <tr><td>PortBoulet</td><td>5 33</td><td>9 06</td><td>1 25</td><td>6 56</td></tr> <tr><td>Bourgueil.</td><td>5 42</td><td>9 15</td><td>1 34</td><td>7 05</td></tr> </table>						Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	matin	matin	soir.	soir.	Saumur. . .	8 26	8 31	12 48	4 44	PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56	Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05	<b>BOURGUEIL — SAUMUR</b> <table border="1"> <tr><td>Mixte</td><td>Mixte</td><td>Mixte</td><td>Mixte</td></tr> <tr><td>soir.</td><td>soir.</td><td>soir.</td><td>soir.</td></tr> <tr><td>Bourgueil.</td><td>8 17</td><td>12 09</td><td>6 18</td><td>9 41</td></tr> <tr><td>PortBoulet</td><td>8 26</td><td>12 18</td><td>6 20</td><td>9 50</td></tr> <tr><td>Saumur. . .</td><td>9 13</td><td>1 25</td><td>7 15</td><td>10 38</td></tr> </table>						Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	soir.	soir.	soir.	soir.	Bourgueil.	8 17	12 09	6 18	9 41	PortBoulet	8 26	12 18	6 20	9 50	Saumur. . .	9 13	1 25	7 15	10 38													
	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte																																																																																																																																																													
	matin	matin	matin	soir.	soir.	soir.																																																																																																																																																													
Saumur. . .	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45																																																																																																																																																													
Chacé. . .	6 15	7 32	8 56	1 24	4 09	7 55																																																																																																																																																													
Brézé. . .	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03																																																																																																																																																													
Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19																																																																																																																																																													
Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct																																																																																																																																																														
matin	matin	matin	soir.	soir.	soir.																																																																																																																																																														
Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10																																																																																																																																																													
Chacé. . .	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»																																																																																																																																																													
Chacé. . .	7 12	10 28	2 16	5 28	8 54	»																																																																																																																																																													
Saumur. . .	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39																																																																																																																																																													
Mixte	Mixte	Mixte	Mixte																																																																																																																																																																
matin	matin	soir.	soir.																																																																																																																																																																
Saumur. . .	8 26	8 31	12 48	4 44																																																																																																																																																															
PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56																																																																																																																																																															
Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05																																																																																																																																																															
Mixte	Mixte	Mixte	Mixte																																																																																																																																																																
soir.	soir.	soir.	soir.																																																																																																																																																																
Bourgueil.	8 17	12 09	6 18	9 41																																																																																																																																																															
PortBoulet	8 26	12 18	6 20	9 50																																																																																																																																																															
Saumur. . .	9 13	1 25	7 15	10 38																																																																																																																																																															
<b>SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS</b> <table border="1"> <tr><td>Mixte</td><td>Omn.</td><td>Omn.</td><td>Mixte</td><td>Mixte</td></tr> <tr><td>matin</td><td>matin</td><td>soir.</td><td>soir.</td><td>soir.</td></tr> <tr><td>Saumur. (départ)</td><td>6 05</td><td>7 24</td><td>1 15</td><td>3 50</td><td>7 45</td></tr> <tr><td>Montreuil-Bellay</td><td>6 53</td><td>7 55</td><td>2 2</td><td>4 50</td><td>8 41</td></tr> <tr><td>Lernay . . .</td><td>7 02</td><td>8 04</td><td>2 11</td><td>5 3</td><td>8 51</td></tr> <tr><td>Brion-s-Thouet</td><td>7 14</td><td>8 08</td><td>2 19</td><td>5 4</td><td>8 59</td></tr> <tr><td>Thouars (arrivée)</td><td>7 29</td><td>8 21</td><td>2 32</td><td>5 19</td><td>9 16</td></tr> </table>						Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	matin	matin	soir.	soir.	soir.	Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Lernay . . .	7 02	8 04	2 11	5 3	8 51	Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	<b>THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR</b> <table border="1"> <tr><td>Omn.</td><td>Mixte</td><td>Mixte</td><td>Omn.</td><td>Mixte</td></tr> <tr><td>matin</td><td>matin</td><td>soir.</td><td>soir.</td><td>soir.</td></tr> <tr><td>Thouars (départ)</td><td>5 40</td><td>9 01</td><td>1 07</td><td>4 20</td><td>7 45</td></tr> <tr><td>Brion-s-Thouet</td><td>5 58</td><td>9 13</td><td>1 19</td><td>4 30</td><td>7 57</td></tr> <tr><td>Lernay . . .</td><td>6 07</td><td>9 21</td><td>1 28</td><td>4 37</td><td>»</td></tr> <tr><td>Montreuil-Bellay</td><td>6 49</td><td>9 45</td><td>1 52</td><td>5 04</td><td>8 30</td></tr> <tr><td>Saumur (arrivée)</td><td>7 23</td><td>10 39</td><td>2 28</td><td>5 40</td><td>9 06</td></tr> </table>						Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	matin	matin	soir.	soir.	soir.	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Lernay . . .	6 07	9 21	1 28	4 37	»	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	<b>MONTREUIL — POITIERS</b> venant d'Angers. <table border="1"> <tr><td>Omn.</td><td>Omn.</td><td>Mixte</td></tr> <tr><td>matin.</td><td>soir.</td><td>soir.</td></tr> <tr><td>Montreuil</td><td>7 5</td><td>1 55</td><td>8 35</td></tr> <tr><td>Loudun . .</td><td>8 23</td><td>2 21</td><td>9 55</td></tr> <tr><td>Arçay . . .</td><td>8 37</td><td>3 4</td><td>10 14</td></tr> <tr><td>Mirebeau .</td><td>9 27</td><td>3 54</td><td>11 1</td></tr> <tr><td>Neuville .</td><td>9 53</td><td>4 24</td><td>11 27</td></tr> <tr><td>Poitiers . .</td><td>10 38</td><td>4 56</td><td>12 1</td></tr> </table>						Omn.	Omn.	Mixte	matin.	soir.	soir.	Montreuil	7 5	1 55	8 35	Loudun . .	8 23	2 21	9 55	Arçay . . .	8 37	3 4	10 14	Mirebeau .	9 27	3 54	11 1	Neuville .	9 53	4 24	11 27	Poitiers . .	10 38	4 56	12 1	<b>POITIERS — MONTREUIL</b> allant à Angers. <table border="1"> <tr><td>Omn.</td><td>Omn.</td><td>Omn.</td></tr> <tr><td>matin.</td><td>soir.</td><td>soir.</td></tr> <tr><td>Poitiers . .</td><td>5 50</td><td>12 50</td><td>6 13</td></tr> <tr><td>Neuville . .</td><td>6 28</td><td>1 28</td><td>7 08</td></tr> <tr><td>Mirebeau . .</td><td>6 55</td><td>1 57</td><td>7 56</td></tr> <tr><td>Arçay . . .</td><td>7 50</td><td>3 52</td><td>9 10</td></tr> <tr><td>Loudun . .</td><td>8 43</td><td>3 50</td><td>10 28</td></tr> <tr><td>Montreuil .</td><td>9 28</td><td>4 28</td><td>11 7</td></tr> </table>						Omn.	Omn.	Omn.	matin.	soir.	soir.	Poitiers . .	5 50	12 50	6 13	Neuville . .	6 28	1 28	7 08	Mirebeau . .	6 55	1 57	7 56	Arçay . . .	7 50	3 52	9 10	Loudun . .	8 43	3 50	10 28	Montreuil .	9 28	4 28	11 7
Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte																																																																																																																																																															
matin	matin	soir.	soir.	soir.																																																																																																																																																															
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45																																																																																																																																																														
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41																																																																																																																																																														
Lernay . . .	7 02	8 04	2 11	5 3	8 51																																																																																																																																																														
Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59																																																																																																																																																														
Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16																																																																																																																																																														
Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte																																																																																																																																																															
matin	matin	soir.	soir.	soir.																																																																																																																																																															
Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45																																																																																																																																																														
Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57																																																																																																																																																														
Lernay . . .	6 07	9 21	1 28	4 37	»																																																																																																																																																														
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30																																																																																																																																																														
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06																																																																																																																																																														
Omn.	Omn.	Mixte																																																																																																																																																																	
matin.	soir.	soir.																																																																																																																																																																	
Montreuil	7 5	1 55	8 35																																																																																																																																																																
Loudun . .	8 23	2 21	9 55																																																																																																																																																																
Arçay . . .	8 37	3 4	10 14																																																																																																																																																																
Mirebeau .	9 27	3 54	11 1																																																																																																																																																																
Neuville .	9 53	4 24	11 27																																																																																																																																																																
Poitiers . .	10 38	4 56	12 1																																																																																																																																																																
Omn.	Omn.	Omn.																																																																																																																																																																	
matin.	soir.	soir.																																																																																																																																																																	
Poitiers . .	5 50	12 50	6 13																																																																																																																																																																
Neuville . .	6 28	1 28	7 08																																																																																																																																																																
Mirebeau . .	6 55	1 57	7 56																																																																																																																																																																
Arçay . . .	7 50	3 52	9 10																																																																																																																																																																
Loudun . .	8 43	3 50	10 28																																																																																																																																																																
Montreuil .	9 28	4 28	11 7																																																																																																																																																																

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
 Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.